

VISIO - Maîtriser le processus retraite des polypensionnés

THE051POLY

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Intégrer une vue d'ensemble des différents régimes de retraite
- Comprendre les imbrications entre les régimes
- Identifier les pistes possibles pour les prochaines réformes des retraites
- Mesurer l'impact de l'évolution des régimes de retraite en termes de gestion des ressources humaines

Public Visé

Directeurs des ressources humaines et adjoints, gestionnaires de carrière et des dossiers retraite

Pré Requis

Avoir des notions retraite CNRACL

Objectifs pédagogiques

- Intégrer une vue d'ensemble des différents régimes de retraite
- Comprendre les imbrications entre les régimes
- Identifier les pistes possibles pour les prochaines réformes des retraites
- Mesurer l'impact de l'évolution des régimes de retraite en termes de gestion des ressources humaines

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratique (à soumettre 21 jours avant le début du stage)
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Formateur Consultant en protection sociale

Parcours pédagogique

- **Présentation du régime général et de l'IRCANTEC**
 - Présentation du régime général
 - Présentation et champ d'application de la CARSAT
 - Présentation des régimes alignés (RSI, MSA)
 - Présentation et champ d'application de l'Ircantec et de l'AGIRC-ARRCO
- **Modes de fonctionnement du régime général**
 - Mode de fonctionnement du régime général (validation de trimestre et taux de cotisation)
 - Mode de calcul de la Pension du régime général et des régimes alignés
 - Présentation des trimestres cotisés /validés
 - Définition Age légal /Age taux plein sans condition de trimestre
 - Présentation de la Décote/Surcote
 - Définition et mode de fonctionnement du minimum contributif
 - Présentation de la fiche de liaison inter-régime
- **Départ anticipé**
 - Départ Carrière longue
 - Départ pour inaptitude
 - Départ pour handicap
 - Départ pour pénibilité
 - Présentation de la retraite progressive
- **Modes de fonctionnement du régime complémentaire**
 - Mode de Calcul des Pensions AGIRC-ARRCO et IRCANTEC
 - Impact des Interruptions de Carrière (maladie, chômage..) sur pensions complémentaires
 - Présentation de la décote/surcote
 - Présentation de l'Accord AGIRC-ARRCO du 30/10/2015
- **Présentation de la CNRACL**
 - Présentation de l'organisation de la retraite en France
 - Présentation et champ d'application de la CNRACL
 - Calcul de cotisation et présentation de la RAFF
- **Modalités de liquidation de la pension suite aux réformes**
 - Age d'ouverture du droit et limites d'âge
 - Calcul de la pension (éléments pris en compte, durée d'assurance, décote et surcote)
 - Minimum garanti (éléments pris en compte et calcul)
- **Possibilités de départ anticipé**
 - Retraite pour invalidité

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- Retraite pour personne handicapée
- Retraite au titre des carrières longues
- Suppression progressive du dispositif de départ anticipé au titre des 3 enfants
- **Période de carrière particulière et retraite CNRACL**
 - Services à temps partiel (impact sur la pension retraite)
 - Impact des réductions et interruptions d'activité au titre des enfants
 - Réduction d'activité en fin de carrière : la cessation progressive d'activité (CPA)
 - Conséquence de la validation de service (règlementation et processus) et conséquence du rétablissement des droits
 - Présentation du dispositif des rachats d'année d'étude.
- **Questions sur polypensionné (travail en sous-groupe), travail sur EIG**
 - Un fonctionnaire en Invalidité peut-il bénéficier de la retraite pour inaptitude au régime général ?
 - Un fonctionnaire a automatiquement droit au minimum contributif ?
 - Un fonctionnaire est-il éligible au départ pour pénibilité ?
 - Un fonctionnaire peut percevoir une retraite progressive ?
 - Pourquoi une validation de service peut avoir parfois un impact négatif ?
 - Quel est impact du temps partiel sur la retraite d'un polypensionné ?
 - Quelles sont les prochaines réformes ?
 - Question de l'emploi des séniors ?

Deux jours pour appréhender concrètement les multiples régimes de retraite, leurs imbrications et les pistes et impacts possibles des prochaines réformes

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 280.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 180.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org